

AFFAIRE N°13:

OBJET: Acquisition de terrains en vue de travaux d'urbanisme.

**LE MAIRE donne lecture du rapport**

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

La Commune a été saisie de propositions d'achat concernant les terrains suivants dont l'acquisition me paraît intéressante:

Réf. Cad	Situation	Superficie	Propriétaire	Prix	Destination
AH n° 6	Ruelle Géringère	115m2	HENRY Camille	26 400	Réserve foncière pour travaux d'ur- nisme (rénovation bas de la Rivière)
AW n°102	Ste-Clotilde	1099m2	VIROLEAU Claude	98 000	Travaux d'urbanisme (ZAC n°2 des Patates à Durand).

Les prix acceptés par les vendeurs sont compatibles avec l'estimation des Services Fiscaux.

Je vous demande en conséquence Mesdames et Messieurs de bien vouloir m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition de ces terrains et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

La dépense sera inscrite au chapitre 908 article 210 du budget communal et financée par emprunt.

---

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je vous soumetts le rapport dont lecture vient de vous être donnée.

**DISCUSSION SUR PLAN**

M. Antoine PICARD - J'aimerais savoir quel avantage cela présente.

LE MAIRE - La suppression des bidonvilles. Si nous laissons quelqu'un d'autre acheter, il va amplifier le bidonville.

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**